

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 339

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 61

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« versement »,

le mot :

« service ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.